

## CONSEIL D'ADJOINTS

Du 10/09/2018

18h30

**Présents : MME AZNAR, M. BROTTET, M. BUGNET, MME GAUQUELIN, M. GILLE, M. LEVEQUE, MME ROTHEA**

**Excusée : MME CHAPUS**

### 1° AFFAIRES SCOLAIRES ET PROJET ECOLE

#### Point d'information sur la rentrée :

- La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Bonne coordination de l'ensemble des acteurs. Adaptation rapide des parents à la nouvelle organisation du stationnement autour de l'école.
- Les adjoints souhaitent remercier l'ensemble des services de la mairie, mais également les directrices des écoles, pour la bonne réussite de cette rentrée

#### Opportunité d'une modification du règlement périscolaire.

- Plusieurs scénarios d'évolution du règlement du service périscolaire et de la restauration scolaire sont proposés (pour répondre à la problématique des retards des parents et concernant la date limite d'inscription).

**Arbitrage : exclusion temporaire en cas de retards au périscolaire du soir. À partir de 3 retards durant une période inter vacances scolaires : exclusion d'une semaine sur la période suivante.**

**Alignement de la date limite d'inscription pour l'année scolaire suivante avec le dernier jour de l'année scolaire précédente.**

#### Ilot Sentier :

- Consultation toujours en cours, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre. Des retraits nombreux par lots. Des additifs ont été apportés sur certaines dispositions des cahiers des charges techniques.
- Lancement des consultations des banques > délégations de Mme le Maire à signer les emprunts à débattre (les dispositions actuelles ne sont pas satisfaisantes)

**Arbitrage : après aboutissement des négociations : mise à la délibération de l'autorisation de signature des emprunts sélectionnés sur novembre ou décembre 2018**

- Rappel sur une baisse sensible de la capacité d'investissement à compter de 2019 et 2020 (moitié moins de capacité). Anticiper pour le budget 2020 l'achat de matériel pour l'équipement des écoles
- DAB : préparation d'une consultation. Analyse des différents scénarios à prévoir.

**Pour information x**

**Pour avis x**

### 2° AFFAIRES CULTURELLES

Retour sur le forum des associations et les portes ouvertes du restaurant scolaire :

- Fréquentation satisfaisante (surtout à partir de 10h),
- Les adjoints regrettent le manque d'investissement de l'équipe municipale,
- Une dizaine de familles se sont présentées dans le cadre de l'accueil des nouveaux arrivants (contre 25 attendus). Les dossiers sont à disposition à l'accueil pour les personnes qui ne se sont pas déplacées.

**Pour information**  
**Pour avis x**

**3° BATIMENTS**

Salle des fêtes :

- Rideaux

Demandes de devis par M. BROTTET avec présentation d'échantillons pour le changement des rideaux de la salle des fêtes.

**Arbitrage : Proposition du fournisseur HEYTENS (choix de couleur rouge carmin) pour des rideaux ignifugés de bonne tenue (env. 1999 € HT)**

- Reprise des peintures

Rappel : mobilisation pour les peintures du 22 octobre au 2 novembre.  
D'ores et déjà : 8 à 10 personnes inscrites

Tennis :

- Travaux en cours gazon synthétique. Inauguration proposée pour le 6 ou le 13 octobre.
- Proposition de lancement de la commande d'un défibrillateur

**Pour information**  
**Pour avis x**

**4° VOIRIE**

Projets requalification voirie

Lancement des travaux d'enfouissement des réseaux par le SIGERLY sur la Rue centrale à partir du **lundi 24 septembre**. Le SIGERLY interviendra ensuite successivement sur la rue chaude et le chemin de l'étang.

Information des riverains à organiser en urgence. Un courrier a déjà été transmis par le SIGERLY.

À la marge : impact sur l'organisation du périscolaire (prévoir une déviation du trajet restaurant scolaire des enfants de St Vincent).

En parallèle, demande avait été faite auprès du SYSEG pour la mise en séparatif de ces rues. Le chemin de l'étang était prévu au schéma directeur, mais pas les rue chaude et centrale.

Comme précisé par le responsable de l'assainissement du SYSEG « Dans le cadre d'un projet classique de mise en séparatif de réseaux, le réseau unitaire est réutilisé en général pour les eaux pluviales, compte tenu de son état généralement médiocre (d'où des risques de fuites) et le SYSEG pose un nouveau réseau d'eaux usées. Dans le cas présent, cette démarche ne peut pas être mise en œuvre car le SYSEG ne dispose pas des autorisations actuellement pour la mise en séparatif de réseaux (dossier d'autorisation du système en cours d'instruction par la DREAL). »

En conséquence de quoi, une convention de MO unique portée par la CCVG était proposée pour que celle-ci déploie le réseau d'eau pluviale, en plus de la reprise de la chaussée, ce qui ne nécessite pas d'autorisation.

Les études ont été initiées par le SYSEG, dont les résultats étaient prévus pour mi-octobre (rue chaude) et mi-novembre (rue centrale), reportant les opérations au printemps 2019.

#### **Arbitrage : demande des adjoints de :**

- **Prévoir une meilleure coordination de chantier pour rapprocher les interventions > regret de l'absence de communication entre les intervenants ;**
- **Ou a minima d'avoir une évaluation rapide des impacts de l'enfouissement des réseaux secs par le SIGERLY sur le coût de mise en œuvre du séparatif (rue centrale principalement)**

#### **Flyers de communication diffusée aux riverains**

#### **Compléments post-CA : Le responsable du service assainissement a souhaité apporter les informations suivantes, en date du mercredi 12 septembre :**

*« Les premiers éléments techniques recueillies lors des contrôles de branchements montrent l'existence de très nombreuses boîtes siphonides vétustes sur le réseau unitaire.*

*Dans le cadre de travaux de mise en séparatif, le remplacement de ces ouvrages est nécessaire ; or il n'est pas pertinent de ne remplacer que les boîtes de branchement sans remplacer les canalisations béton de raccordement et le réseau béton, qui sont eux dans un état moyen.*

*[...]*

*Sur le principe de poser une nouvelle canalisation d'eaux pluviales par la CCVG : à l'issue des travaux, les eaux pluviales collectées par ce réseau (voiries et habitations) seront rejetées dans un réseau unitaire, le temps que l'ensemble du secteur soit mis en séparatif, ce qui ne présente pas d'intérêt à court terme pour le système d'assainissement.*

*Pour toutes ces raisons, il nous semble aujourd'hui plus opportun d'abandonner le projet de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales des rues Chaude et Centrale et de recentrer les actions futures du syndicat sur les autres rues inscrites au Schéma Directeur d'Assainissement, les rues Chaude et Centrale n'étant pas explicitement listées dans celui-ci, bien que situées dans des secteurs pertinents pour une mise en séparatif.*

Nous proposons donc que les travaux de voirie se déroulent sans la pose d'un nouveau collecteur d'eaux pluviales par la CCVG. Les eaux de voirie continueront à être collectées par le réseau unitaire, comme c'est le cas actuellement.

**Nous allons donc arrêter la mission de maîtrise d'œuvre confiée au cabinet d'étude SEDIC, à l'issue des contrôles de branchements. »**

Rue centrale : coordination CCVG-CAUE

Esquisse en cours avec comme partis pris :

Proposition de rationaliser le stationnement (micro aménagement) pour disposer d'une entrée J. NEMOS plus qualitative.

Combinaison de matériaux sur la rue, dont galets sciés qui seront prolongés sur la rue J. NEMOS pour marquer l'entrée du vieux bourg.

Aménagement de petits murets pour marquer les contours de l'ancienne propriété sur cet espace placette.

Bacs enterrés avec dévoiement pour réaffirmer courbure « historique » du débouché de la rue.

Pour la grande rue : principe de tapis de galets sciés pour accompagnement de la partie historique.

Prévoir une présentation en réunion publique pour voir comment cela fonctionne.

Circulation

Alerte sur la vitesse sur la cote de la Tour. Des rétrécissements, mais malgré tout, beaucoup de flux de déviation.

**Proposition : Prévoir bandes blanches pour protéger les cyclistes et les piétons.**

Différents chantiers « PATA » (reprise de pièces de voirie rues du Devey et Cote de la tour en « point à temps automatique ») censés augmenter la durée de vie des voies. Pas de communication préalable. Des plaintes de riverains et dangerosité (gravillon) sur cote de la tour.

Alerte en commission voirie CCVG mercredi 12 septembre.

**Arbitrage : demande auprès de la CCVG de suspendre la réalisation de chantiers « PATA » sur la commune**

Ambroisie :

Prise en compte des alertes reçues.

Les signalements aux propriétaires et sur la plateforme « signalement »

Prévoir des actions plus coercitives pour la prochaine saison

**Pour information x**

**Pour avis**

5° URBANISME, PATRIMOINE ET FONCIER

Anneau historique

Retour sur la réunion de lancement du vendredi 7/09 : restitution étude patrimoniale et première ébauche de plan guide.

Nécessité de figer une programmation des équipements (commerces, services – comme la maison médicale, typologies de logements – LLS, accession abordable, accession classique...)

Rappel sur la maîtrise de l'ilot central.

L'OPAC du RHONE a missionné, en qualité d'opérateur sélectionné par l'AMI BAILLEURS de l'EPORA deux intervenants : ARCHIPAT (architecte du patrimoine) et INSOLITES ARCHITECTE (cabinet d'architecture).

ARCHIPAT a proposé un recensement du patrimoine bâti. Reste à approfondir analyse du patrimoine végétal.

Soutenance A. GOUMIDI, pour rappel, vient présenter son travail le 26/09 en commission aménagement.

### **Propositions d'arbitrage (retour sera fait à l'OPAC)**

- Proposer des RdC évolutifs sur Mestre avec volonté partagée de tester la vocation commerciale sur ce site (pas de profession libérale).  
Vigilance apportée à l'insertion du bâti, affirmer la place du végétal en façade, bien conserver une profondeur en « espace public végétalisé », en plus d'une nappe de stationnement. Travailler sur une insertion la plus qualitative possible du bâti pour assurer la meilleure perméabilité du site et ménager le point de vue depuis le plateau piétonnier (pour ménager la demande de la population de maintenir un « poumon » sur ce secteur)
- St Jean Dumont : proposition d'y maintenir la maison de santé. Bien assurer l'ouverture du site au public
- Sujet de la maison angle rue centrale transformée en « square ». Ok sur le principe, fera l'objet d'une programmation à moyen – long terme. Priorité : inscription ER au PLU ;
- Intégrer nappe de stationnement vers le débouché de la rue du clos varissan
- Halle sur l'emprise de l'ancienne école de musique : préciser les intentions / insertions et les scénarios de portage. Craintes vis-à-vis de l'ABF.

Restitution étude le **mercredi 19 septembre.**

### Anciennes carrières

Retour sur la rencontre « centrale solaire » avec les présidents des syndicats des eaux. Lancement d'une réflexion d'opportunité (analyse du potentiel et scénarios de portage) avec l'association coopawatt (prise en charge par le SOL).

Analyse prospective, scénarios de montage et appui à un appel à projets.

Alerte d'élus quant aux intrusions sur le site et à la présence de déchets de chantier.

Pour mémo : évolution du site vers déchetterie des artisans, services techniques...

### SRU

Passage à 4,97% de LLS (87 LLS) au décompte 2017, mais une nouvelle opération sera prise en compte pour cette année (soit 99 logts pris en compte au prochain recensement).

Maison rue du Guicholet : refus du dispositif de stationnement proposé.

Retour par mail avec l'architecte puis rencontre auprès des requérants.

**Pour information x**

## Pour avis x

### 6° RH

Point d'avancement sur le recrutement en cours : 5 candidatures reçues. 2 candidatures particulièrement intéressantes. Choix confirmé dans la semaine.

## Pour information x Pour avis

### ACTUALITE INTERCOMMUNALITE ET SYNDICATS

Rappel : présentation des rapports d'activités SMAGGA / SMIRIL au CM de septembre.  
Prévoir rapports MIMO / MIFIVA au CM d'octobre ?

### QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

#### ➤ *Retour sur la réunion « dispositif Paragrêle » avec les autres intercommunalités*

Présence avec la CA, le département, les intercommunalités, la société prestataire SELERYs, les agriculteurs...

Mutualisation possible d'une partie du radar qui est sur la région d'Ampuis.

Souhait que les agriculteurs participent un minimum.

Gérer les postes de tir avec appui des agriculteurs.

Participation équitable à organiser entre les agriculteurs.

Essayer de motiver la métropole sur ce sujet pour avoir une participation.

### AGENDA DE MME LE MAIRE ET DE MMES ET MM. LES ADJOINTS

Lundi 10/09 :

- Jugement Cour administrative d'Appel / Affaire OAP Jean (pour information / pas de présence d'élus) > délibéré au 23/10

Mardi 11/09 :

- Rencontre agence d'urbanisme CCVG
- Commission aménagement CCVG

Mercredi 12/09 :

- Commission Voirie
- Atelier transports du Syndicat mixte des Transports de la Région Lyonnaise
- Démarche TEPOS

Jeudi 13/09 :

- Rencontre judo club
- Bureau du SITOM

We journées du patrimoine 15-16/09 :  
Maison gonnard et église

Lundi 17/09

- Restitution étude INDIGO / Tri des déchets SITOM

Mardi 18/09 :

- Bureau CCVG

Mercredi 19/09

- Bureau SMAGGA

Jeudi 20/09 :

- Conférence logement CCVG
- Conseil municipal

Vendredi 21/09 :

- Bureau du SYSEG
- Réunion Trail
- Petit déjeuner entreprises ABCIS pépinière

Mardi 25/09

- Réunion sur l'avenir pépinière CCVG

**ATTENTION PROPOSITION DE DATE POUR LE PROCHAIN CA  
EXCEPTIONNELLEMENT LE MARDI 25 SEPTEMBRE 18h30**

Le maire,

  


Françoise GAUQUELIN